

DI MANCHE



ATTENTION DANGER POUR LES SALARIÉS DE CASINO.

Carrefour veut ouvrir ses Hypermarchés le dimanche matin

Un projet inutile et contagieux, car si Carrefour ouvre ses Hypermarchés, Casino en fera de même.



Les salariés des 191 Hypermarchés Carrefour sont couverts par un accord d'entreprise qui prévoit l'obligation du repos hebdomadaire le dimanche.

Nous ne sommes pas protégés par un tel accord.

Les Hypers peuvent sans dérogation ouvrir le dimanche matin jusqu'à 13h00.

Ce qui implique qu'en cas d'ouverture habituelle des Hypers que la rémunération ne sera plus que majorée de 30%.

Aujourd'hui la CFDT Carrefour est dans l'action pour sauver son accord d'entreprise.

La CFDT Casino soutien cette action.

On espère que la majorité des syndicats à Carrefour ne signera pas cet accord.

Rappel rémunération du dimanche :

À Casino

Ouverture habituelle majoration de 30%
Pour les Agents de Maitrise 91€ brut la demi journée.

À Carrefour

Ouverture habituelle majoration de 50%
Carrefour propose afin d'avoir la signature des syndicats par la rémunération, une majoration pour ouverture habituelle de 80%



D.C.F.
Distribution Casino France
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Anne Gagnet
annegagnet46@gmail.com
Le 12 janvier 2017